

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne, par M. l'abbé Jacques Balmes.

L'intelligence de l'homme est presque toujours soumise, sans s'en apercevoir, à l'autorité d'un autre homme : c'est là un fait incontestable qui ressort de l'étude même de la science, dont la base repose sur un fond d'autorité, et dont l'édifice s'écroulerait à l'instant où on voudrait y introduire un esprit d'examen entièrement libre. Les hommes qui se piquent le plus de liberté de penser, subjugués dans les sciences par l'ascendant qu'exerce le génie, sont, sur une infinité de points, des élèves dociles lors même qu'ils se croient des philosophes indépendants. S'ils appliquaient rigoureusement la méthode de Descartes à quelques-unes des questions qu'ils ont le plus étudiées, ils se trouveraient avoir plutôt des croyances que des convictions. Le catholicisme est donc loin de faire un outrage à la raison humaine lorsque lui présentent les titres qui prouvent sa divinité, il exige d'elle la foi, cette foi que l'homme accorde avec tant de facilité à un autre homme, dans toutes sortes de matières, et même dans celles où il se croit le plus instruit. Puisqu'il y a dans l'homme cette irrésistible tendance à suivre les pas d'un autre homme, l'Eglise catholique ne rend-elle pas un éminent service à l'humanité, en lui signalant d'une manière sûre, le chemin par lequel elle doit suivre les traces de l'Homme-Dieu ? Ne met-elle pas de cette manière la liberté humaine à couvert, et ne sauve-t-elle pas en même temps, d'un terrible naufrage, les connaissances les plus nécessaires à l'individu et à la société ? Quel service le protestantisme a-t-il donc rendu aux sociétés modernes en niant la nécessité de l'autorité, cette force qui est seule capable de maintenir l'équilibre dans l'intelligence individuelle, comme dans l'ordre social ? Ainsi l'auteur est dans la vérité et dans la justice, lorsqu'il accuse le protestantisme, dont l'influence a inoculé le germe du doute, en matière de religion, à la société moderne, d'avoir travaillé à y faire naître et à y répandre l'irréligion, l'athéisme, et cette indifférence funeste, cause de la plupart des maux de notre temps. Pour rendre ce fait déplorable plus évident, M. l'abbé Balmes rappelle qu'en Allemagne même, c'est-à-dire dans le pays natal du Protestantisme, un ministre protestant, le baron de Starch, a écrit qu'il n'y a pas un seul point de la foi chrétienne que l'on n'ait vu ouvertement attaqué par les ministres protestants eux-mêmes.

Mais si le protestantisme porte dans son sein un germe de dissolution et de mort, comment a-t-il pu résister à des adversaires aussi puissants que le sont, d'un côté la religion catholique, de l'autre l'irréligion et l'athéisme ? Parce qu'un individu peut s'abîmer dans l'irréligion, dans l'athéisme ou dans l'indifférence, mais que ce malheur ne peut arriver à un peuple ; un homme peut devenir complètement irréligieux, la société jamais. La religion étant une nécessité sociale, le protestantisme, qui est comme l'ombre de la religion chrétienne, ne saurait disparaître entièrement, à moins qu'une autre religion ne prit sa place ; or, comme, dans l'état actuel de la civilisation, aucune religion ne peut le remplacer que la religion catholique, il est évident que les diverses sectes protestantes continueront de scandaliser de leurs variations les pays où elles se sont introduites, jusqu'à ce qu'ils reviennent à la primitive et véritable croyance.

Dans la comparaison du catholicisme avec le protestantisme, lequel trouve-t-on le plus favorable à la vraie liberté, au véritable progrès des peuples ? En réponse à cette question le catholicisme a droit à la reconnaissance du genre humain, car c'est lui qui a civilisé les nations qui l'ont professé, et la civilisation est la vraie liberté. Si la civilisation européenne a fait des progrès depuis le seizième siècle, les attribuer au protestantisme, ce serait se servir de ce raisonnement justement déclaré sophistique par les dialecticiens : *Post hoc, ergo propter hoc; après cela, donc à cause de cela* ; car c'est avant et sans le protestantisme que l'influence du catholicisme avait préparé la splendeur dont l'horizon religieux, intellectuel et moral de l'Europe a brillé depuis, en dépit des nuages dont l'ont obscurci les vapeurs délétères qu'exhale l'action dissolvante du rationalisme protestant. « Si un jour, dit M. l'abbé Balmes, l'Europe était destinée à souffrir de nouveau quelque bouleversement général et effroyable, soit par une violente irruption du paupérisme sur les pouvoirs sociaux et sur la propriété ; si ce colosse qui s'élevait dans le Nord, sur un trône assis parmi des neiges éternelles, portant l'intelligence dans sa tête, et la force aveugle dans ses mains, disposant à la fois des moyens de la civilisation et de ceux de la barbarie, et promenant sans cesse sur l'Orient, le Midi et l'Occident, ce regard avidé et avide qui est dans l'histoire le signe caractéristique de tous les empires envahisseurs ; si,

épiait un moment favorable, il se précipitait dans quelque tentative contre l'indépendance de l'Europe, alors peut-être aurait-on une preuve de ce que vaut, dans les grandes extrémités, le principe catholique ; alors on toucherait de la main le pouvoir de ce cette unité proclamée et soutenue par le catholicisme ; et, en se rappelant le moyen-âge, on viendrait à reconnaître une des causes de la faiblesse de l'Orient et de l'énergie de l'Occident. « En preuve de cette puissance du principe catholique, dans les circonstances extrêmes, l'auteur, inspiré d'un sentiment d'orgueil national, dont la source est la justification, cite un fait emprunté à l'histoire contemporaine, et rappelle « que le peuple, dont l'héroïque courage a brisé le pouvoir de Napoléon, est le peuple appelé proverbialement catholique. »

L'esclavage, cette plaie hideuse qui dévorait le corps de la société antique, quelle main en a guéri insensiblement la civilisation chrétienne, sans recourir à l'emploi d'aucun moyen violent ? L'histoire répond encore que c'est à l'Eglise catholique que l'humanité doit le plus beau fleuron de sa couronne terrestre, l'abolition de l'esclavage, cette victoire décisive qui l'a relevée, dans l'ordre temporel, de l'abaissement où l'avait précipitée la chute du chef de la famille universelle. Et l'odieuse chaîne a été brisée sans que la société ressentit aucune secousse, par la seule force de diffusion des idées chrétiennes ; exposée à l'action de cet irrésistible agent, elle est allée se relâchant peu à peu, se dénouant, et enfin tombant en pièces. La philosophie, par un de ses organes fondamentaux par la voix d'Aristote, avait proclamé la justice de l'esclavage : le catholicisme, au contraire, avait justifié d'avance la signification de son nom, en répandant, par la bouche de l'apôtre saint Paul, la semence de ces paroles : « Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi, qui est en Jésus-Christ ; car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus du Christ : il n'y a plus de Juif, ni de Grec ; il n'y a plus d'esclave ni de libre ; il n'y a plus d'homme ni de femme ; car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. » Et la parole féconde de l'apôtre avait couvert l'Europe de ses fruits de liberté, quand les passions d'un enfant apostat de l'Eglise sont venues protester contre les bienfaits dont seize siècles d'efforts incessants de la virginale épouse de Dieu avait doté la société.

Si, poursuivant l'examen de l'œuvre catholique comparée à la démolition protestante, on recherche la cause de l'immense supériorité de la civilisation européenne sur toutes les autres, soit anciennes soit modernes, on découvre bientôt qu'elle doit cet incomparable avantage à la possession des vérités constitutives de l'individu, de la famille et de la société, considérés comme êtres moraux. Mais d'où lui vient cette connaissance, que seule elle possède au monde ? Du catholicisme, répond toujours l'histoire. La véritable civilisation consiste dans la perfection simultanée de l'individu et de la société. Le christianisme a dit, dans les actes de ses apôtres : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus ; il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*. En révélant ainsi à l'individu la grandeur de ses devoirs, et en posant la limite où ils cessent de l'obliger envers la société, la parole apostolique a donné à l'âme un arbitre, et lui a inspiré le noble sentiment des droits de la conscience et de la dignité personnelle de la créature réhabilitée à l'image de Dieu.

Et le lien de la famille, n'est-ce pas le catholicisme qui l'a rendu indissoluble ? N'est-ce pas lui qui a relevé la femme de l'abjection qui la dégradait encore partout où ne règne pas le christianisme, pour la replacer au rang de digne compagnon de l'homme ? A toutes les époques de l'histoire, aussi bien au milieu des siècles barbares, où des peuples féroces flottèrent péle-mêle au sein de l'Europe envahie, qu'au tems des excès de la féodalité et qu'aux âges postérieurs des abus de la puissance royale, la papauté n'a pas cessé un seul instant, depuis le jour de sa divine institution, de veiller à la garde de la sainteté du mariage, cette base sur laquelle repose la civilisation. L'Asie nous apprend ce qui serait advenu de l'Europe, si les pontifes de Rome avaient jamais reculé d'un seul pas devant l'impétuosité des passions. Il a fallu que durant seize siècles l'organisation morale, donnée à la famille par le catholicisme, eût eu le tems de pousser des racines profondes dans le sol chrétien pour n'en être pas arrachée par la main de Luther, par la main du fondateur du protestantisme, qui a écrit qu'en ce qui est de savoir si l'on peut avoir plusieurs femmes, c'est là une chose qui n'est ni permise, ni prohibée, et que, quant à lui, il ne décide rien. A travers les époques les plus diverses, et au milieu des circonstances les plus difficiles, le catholicisme, avec une constante et inébranlable fermeté, a maintenu sans tache la sainteté du mariage, ce palladium de la famille, et, à la première rencontre avec les

passions, le protestantisme a été vaincu, s'est plié lâchement aux exigences d'un landgrave de Hesse-Cassel, et a même applaudi, avec une joie insensée, aux scandales teints de sang de Henri VIII !

Le catholicisme a pour caractères fondamentaux l'unité et la fixité : l'unité dans les doctrines, la fixité dans la conduite. "Sans unité, dit M. l'abbé Balmes, point d'ordre ; sans fixité, point de stabilité. Or, dans le monde moral comme dans le monde physique, sans ordre et sans stabilité, rien ne prospère. Le protestantisme, qui a prétendu faire progresser l'individu et la société en détruisant l'unité religieuse, a fait entrer dans les croyances et dans les institutions la multiplicité et la mobilité du sentiment privé ; il a introduit partout la confusion et le désordre, et a dénaturé la civilisation européenne en lui inculquant un principe désastreux qui a causé et qui causera encore les maux les plus funestes."



Mercredi prochain, à deux heures de l'après midi, aura lieu l'assemblée mensuelle du comité des Dames de la Maison de la Maternité. Les Dames de cette ville, intéressées au succès de cette œuvre charitable, sont invitées à assister à la séance du dit comité, à la Maison de la Maternité, pour y entendre ses rapports, ou pour s'adjoindre à la société.



BULLETIN.

Dimanche dernier, Mgr. de Montréal officia pontificalement dans la paroisse de St.-Vincent de Paul, où il venait établir la société de Tempérance. Sa Grandeur fit une courte instruction sur les précieux avantages de la tempérance, source de grandes bénédictions spirituelles et temporelles. A la fin de la messe tous les hommes qui devaient prendre un engagement dans la société sortirent de l'église afin de s'organiser et de rentrer en ordre de procession. Pendant ce tems on avait fait évacuer la grande allée. A un signal donné, on voit s'avancer, dans le plus bel ordre ces hommes de bonne volonté, ayant à leur tête six des plus distingués d'entre eux portant à la main un élégant pavillon. L'évêque était assis sur un trône qui lui avait été préparé à l'entrée du chœur, laissé ouvert. Les porte étandards reçurent d'abord de ses mains la feuille de leur engagement, et firent à haute voix les promesses de la société. Tous les autres se placèrent à la table de communion et reçurent successivement la feuille de la tempérance. Dès qu'ils se furent retirés, les femmes vinrent à leur tour, et en grand nombre, former les mêmes engagements et prendre part aux mêmes faveurs. Durant ce tems un chœur de demoiselles, et que nous savons des plus complets et des mieux choisis, pour l'avoir entendu dans une autre circonstance, exécutait des pièces de musique religieuse. On pouvait croire en ce moment que la cérémonie allait se terminer, et que le nombre des associés était rempli. Mais, tout à coup aux accords de l'orchestre, on entend succéder dans le lointain d'autres accords, puis on voit entrer dans l'église la procession des demoiselles de la Congrégation, toutes vêtues de blanc, portant à leur cou, suspendue à un ruban bleu, la médaille de la Ste. Vierge, et la tête uniformément couverte d'un voile blanc ; une bannière blanche d'une grande richesse était portée en tête du cortège. Elles s'avancèrent en chantant des cantiques jusqu'au pied du trône de l'évêque, et Sa Grandeur leur distribua aussi des feuilles d'engagement dans la Société de Tempérance. Rien de si majestueux que le spectacle offert successivement par les diverses classes des paroissiens de St.-Vincent. L'ordre qui régna durant la cérémonie fut si parfait, qu'on put distribuer 800 feuilles de Tempérance dans moins d'une heure. Cette paroisse se souviendra longtems de cette belle fête de la religion et de la Solennité que sut lui donner le zélé pontife qui voulut la présider.

Dans l'après midi, Monseigneur alla chanter les vêpres au Sault-au-Récollet : il y fit une nouvelle instruction sur la Tempérance, à la suite de laquelle il enrôla 500 personnes dans l'Association. La cérémonie se termina par le salut et la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Là aussi la fête fut brillante et l'empressement bien édifiant. Les paroissiens ne sortirent de l'église qu'à sept heures et demie : ils attendirent avec un zèle persévérant, jusqu'à cette heure avancée de la nuit, le moment de leur admission dans la Société de Tempérance, le complément de cette belle solennité. Il était beau surtout de voir dans ces deux paroisses une foule de jeunes gens, l'espoir du pays, prendre un engagement qui doit en faire des hommes heureux et exemplaires. Ce succès obtenu dans une seule journée prouve mieux que toutes les paroles combien la Société de Tempérance est en voie de progrès chez les catholiques, et combien les pratiques religieuses et régénératrices de la société sont devenues populaires parmi nous.

Dans le moment où l'on nous disait toutes ces bonnes et consolantes nouvelles, nous lisions un compte-rendu des sociétés protestantes de ce pays ; et là on disait, sans rire le moins du monde, quo tel révérend, avec sa femme et ses enfans, était établi à telle place, et que sa nombreuse congrégation, après des efforts inouïs, et à force de dépense de bibles et d'argent, se composait enfin du nombre, respectable s'il en fut, de SIX AUDITEURS ; et c'est là le centre des opérations, c'est la congrégation modèle. Le rapport ajoutait que plus loin, un autre révérend avait un ou deux prosélytes ; qu'ailleurs il se pouvait faire qu'un autre vendeur de bibles eût enfin des paroissiens ; que le rév. un tel (et ceci est pour la plus grande édification et l'encouragement des fidèles), malgré ses nombreuses occupations, avait trouvé le tems de se marier avec une intéressante jeune fille. Pitié ! Et c'est pour obtenir de tels résultats qu'on prodigue l'argent, la puissance, les persécutions, les insultes ; qu'on met à contribution les haines et les préjugés, dans ce pays et dans toutes les contrées protestantes ! Avant de faire tant de bruit que l'on examine ce qui se passe chez nous, et que l'on compare. Plus que jamais donc nous devons être fiers d'être catholiques.

Comme on l'a vu par le *Post-scriptum* de notre dernier numéro, les nouvelles d'Europe sont pour nous de la plus haute importance. La nomination d'un nouveau Gouverneur-Général nous intéresse au dernier point. Quand sir Chs. Bagot fut nommé à ce gouvernement, on pouvait jusqu'à un certain point se montrer indifférent à un changement, ou du moins on pouvait l'envisager sans inquiétude. Car la dernière administration, avec ses injustices et ses atrocités, avec son système d'exclusion et d'infamante tyrannie, nous avait donné la certitude que nous ne pouvions tomber plus bas dans l'abyme, ni subir un ilotisme plus dégradant. Bientôt la sage et intelligente administration de sir Chs. Bagot a changé cette indifférence en étonnement et en reconnaissance. En nous rendant à l'espérance elle a réveillé le sentiment de notre nationalité, elle a provoqué l'expression de notre loyale sympathie, et nous a retirés de cet état de prostration où nous avaient jetés des injustices dont on ne pouvait plus prévoir la fin, et des malheurs dont riaient nos ennemis, insultant ainsi à notre infortune par la plus lâche des vengeances et le dernier des outrages. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : et sans perdre l'espoir que justice nous sera faite et continuée, qu'on appréciera désormais ce qu'il y a de noble et de généreux, de franchement loyal dans notre caractère national, qu'on se souviendra de ce que nous valons et, par contrecoup, de ce que valent nos ennemis et nos calomnieurs, il n'en est pas moins vrai que notre avenir, aujourd'hui incertain, ne saurait être plus avantageux que le présent. Et voilà la différence bien tranchée des deux situations que nous ont faite les évènements et qu'il nous paraît important de constater ; afin que chacun comprenant sa nouvelle position puisse agir sans incertitude et sans tâtonnemens. C'est le moment pour nos hommes d'état de montrer plus que jamais de l'union et du dévouement, pour la presse des idées d'ordre et de modération, de l'esprit d'ensemble, de l'énergie ; car elle est reine et maîtresse de l'opinion : à elle le devoir d'éclairer l'esprit public, de le diriger, de combattre pour le triomphe de la justice et de la nationalité, pour le maintien de la position que nous avons conquise et que, Dieu aidant, nous ne sommes pas en danger de perdre.

Maintenant que nous avons fait les réflexions que nous inspire notre changement de position, nous sommes plus à l'aise pour dire nos espérances et la confiance légitime que nous avons dans l'avenir. Notre nouveau Gouverneur sir Chs. Metcalf, de l'aveu de tous les journaux d'Angleterre, est un homme doué de hautes qualités administratives. La décision et l'énergie de son caractère, la réputation d'habileté qu'il s'est faite dans son gouvernement de la Jamaïque lui ont valu d'être choisi par le cabinet pour l'important gouvernement du Canada. Il est vrai que ce pays réclame de la part d'un gouverneur un autre genre de talens administratifs qu'une colonie d'esclaves émancipés, que les besoins et les embarras de cette colonie sont en quelque sorte exceptionnels et demandent, pour subvenir aux uns et dominer les autres, une indépendance de caractère et des talens politiques qu'on ne trouve pas toujours dans des hommes d'état d'ailleurs habiles et estimés. Mais si sir Chs. Metcalf veut marcher sur les traces de son prédécesseur, éviter comme lui de se laisser circonvenir par une caste qui ne rêve dans son hideux égoïsme que l'asservissement et la domination à son profit, se rendre indépendant de tout esprit de parti, écouter les conseils et l'expérience des gens honnêtes et éclairés,

il ne trouvera sur son chemin aucun obstacle sérieux, et l'opinion publique le soutiendra dans la voie d'un sage libéralisme, d'une véritable justice égale, dans laquelle est entré sir Ch. Bagot, et qu'il lui laisse toute ouverte et toute aplaniée. Espérons qu'il en sera ainsi, et que l'expérience de la dernière administration ne sera pas une leçon perdue pour nos gouvernans. Nous apprenons en effet que sir Robert Peel approuve en tout point la conduite de notre gouverneur: c'est d'un grand intérêt pour nous, car la politique du cabinet de St. James se résume dans celle du premier ministre; et celui-ci n'a aucune raison de ne pas continuer à l'avenir un système qui a eu de si heureux résultats, et qu'il approuve aujourd'hui hautement. Il est vrai que le ministre des colonies, lord Stanley, est, sous ce rapport, d'opinion différente, et que notre administration ressort de son département; mais outre qu'il est à espérer que voulant le salut et le bonheur de cette colonie, il doit employer pour cela les moyens que recommande une récente et évidente expérience, il y sera d'ailleurs amené naturellement par ses collègues dont l'opinion est en notre faveur. Le choix et la nomination de sir Chs. Metcalf est du reste une preuve officielle de ce que nous disons, et une garantie de sécurité pour notre avenir.

Une autre nouvelle intéressante, c'est l'avis que donna M. Roebuck, à l'ouverture du parlement, qu'il fera motion prochainement pour qu'il soit présenté à la reine une adresse en faveur du rappel des exilés politiques du Canada. Personne à présent, à moins de passer pour barbare, ne peut s'opposer au succès de cette démarche. L'amnistie est devenue populaire même chez ceux dont le silence était présumé une désapprobation, et qui aujourd'hui réclament leur part du bénéfice que lui donne l'opinion.

Un déficit de près d'un million de louis est constaté dans les revenus du royaume de la dernière année.

Le secrétaire de sir Rob. Peel, M. Drummond, fut blessé mortellement le 20 de janvier, par un assassin qui le prit pour le ministre. Il est mort cinq jours après. L'assassin est arrêté et veut plaider non-coupable.

Le parlement fut ouvert par commission le 2 du courant. Le discours du trône ne fait aucune mention du Canada. Il passe en revue les désastres financiers, la misère publique, les assemblées illégales des partis politiques; il finit par la phrase obligée contenant l'espoir que la paix et la bonne intelligence seront maintenues entre le gouvernement de la reine et les puissances étrangères.

Cependant il s'agit en France et en Angleterre une question qui peut être d'un moment à l'autre une occasion de guerre et qui est grosse d'événemens. Sir R. Peel a fait, à la chambre des communes, un discours très énergique dans lequel il déclara que les ministres n'étaient nullement disposés à abandonner le malencontreux droit de visite. Or, ce que le ministère anglais appelle un droit, la France toute entière l'appelle une absurde et tyrannique usurpation, et elle paraît moins disposée que jamais à en subir plus longtems l'exercice et les conséquences. Le ministère Guizot, stigmatisé du nom de *ministère de l'étranger*, serait assez disposé à faire ce sacrifice de l'honneur national en faveur de ses amis d'outre-manche; mais c'est surtout pour cela qu'il est devenu impopulaire au dernier point, et c'est aussi cette question qui va lui être jetée au commencement de cette session, comme le premier et le plus redoutable des embarras. Nous concevons cette position prise par les deux cabinets. Le ministère anglais a besoin du droit de visite pour sa popularité, et il n'y tient sérieusement que pour cela; mais il y tient, car les torys veulent éviter le reproche de lâcheté que ne manqueraient pas de leur adresser les whigs et tout le pays, s'ils abandonnaient cette prétention toute britannique. D'un autre côté le ministère français actuel, plus dévoué à la volonté et à la sécurité du roi qu'à l'honneur et à l'intérêt de la France, fait volontiers à sa bienveillante alliée l'abandon de ce petit droit dont elle a besoin, en échange de quelques petits retours de complaisance et de dévouement qui ne lui sont pas inutiles. Comme on le voit, c'est de la galanterie réciproque. Mais ce n'est pas avec de la galanterie ainsi faite qu'on peut gouverner longtems de grandes nations: ces petits moyens n'ont qu'une valeur de circonstance et n'assurent nullement le repos et le bonheur d'un pays. L'Angleterre du moins joue ici un rôle honorable aux yeux de ses nationaux: c'est un immense avantage pour son ministère et pour ses sujets. Mais le rôle de Guizot est pitoyable de tous points. Et il faut qu'il soit bien peu soucieux de sa réputation comme ministre français, ou qu'il soit bien aveuglément l'esclave dévoué d'une dynastie, pour garder un portefeuille que tout autre abandonnerait à sa place. Et voilà ce qui nous fait dire

que cette question est grosse d'événemens. L'existence du ministère Soult-Guizot est en ce moment un problème. Si, comme on s'y attend, ce ministère est changé, de toute nécessité la politique de celui qui lui succédera devra différer de la sienne et devenir plus libérale et plus courageuse. L'abolition du droit de visite deviendra une condition nécessaire à sa popularité comme sa conservation à celle du ministère anglais. La position respective des deux pays étant ainsi bien définie, qu'adviendra-t-il? Nous n'osons dire que ce sera la guerre, que personne ne veut sérieusement, et que l'on évite bien longtems quand on ne la veut pas. Mais un coup de pistolet tiré du bord d'un vaisseau peut amener une complication de difficultés telles que la guerre sera le seul moyen laissé aux gouvernans pour en sortir, et dans la disposition où se trouve aujourd'hui la marine française, nous serions peu surpris qu'un événement de ce genre nous fût apporté d'un jour à l'autre.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—On écrit de la Baie Saint-Antoine au *Canadien*, 19 février:

«Une retraite a eu lieu dernièrement à St.-Antoine de la Baie du Febyre. Elle a commencé le 11 et fini le 17 février courant. Là, comme ailleurs, on a vu un peuple plein de foi se porter en foule aux saints exercices de la retraite, remplir le vaste temple érigé en cette paroisse, recevoir avec un empressement digne des plus grands éloges les paroles de vie annoncées de la tribune évangélique, vaincre les difficultés du temps le plus défavorable, et s'approcher de la table du Seigneur avec les plus saintes dispositions.

«Cette retraite a été prêchée par le révérend M. Dumoulin, archiprêtre et curé de St.-Anne d'Yamachiche, dont les discours solides et persuasifs ont produit les plus salutaires effets sur les cœurs des paroissiens.

«Vingt prêtres ont continuellement été occupés pendant les quatre derniers jours à opérer le bien des âmes par le ministère de la réconciliation.

«Le dernier jour il y a eu une grande messe d'actions de grâces suivie du *Te Deum*, accompagné de musique vocale, très-bien exécuté.—Ce jour, le révérend M. Ferland, préfet des études du séminaire de Nicolet, a prononcé un discours sur les avantages de s'unir à la société de Tempérance, et 500 personnes se sont immédiatement fait inscrire comme associés, réunie à 700 qu'il y avait déjà dans cette paroisse.

«Le tout s'est terminé par une adresse de la part des paroissiens à M. Dumoulin, prédicateur de la retraite, pour le remercier des bons offices rendus à cette paroisse en cette circonstance, le priant aussi de présenter leurs remerciemens à tous les membres du clergé réunis avec tant de zèle pour opérer le bien pendant cette retraite.»

ANGLETERRE.

—Il se forme maintenant en Angleterre des confréries religieuses qui de jour en jour se multiplient. Le bienfait de l'Association catholique se propage, et le fruit des divines paroles: «quand vous serez réunis en mon nom je serai au milieu de vous», se recueille dans beaucoup de parties de l'Angleterre. Là où les populations sont les plus nombreuses, dans Manchester que l'on ne peut comparer qu'à Lyon, la confrérie du Rosaire acquiert d'heureux développemens. Dernièrement, dans la nouvelle église catholique de Saint-Wilfrid, un prêtre zélé et éloquent indiquait le but des confréries en général, expliquant à un auditoire attentif l'origine spéciale de la confrérie du Rosaire. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le développement public et populaire des confréries, ce sont des affiches qu'elles placent et peuvent placer extérieurement: ainsi une autre confrérie s'est formée à Manchester, elle est attachée à l'église catholique de Saint-Augustin, c'est la confrérie du Saint-Sacrement; eh bien! elle a placardé dans le cimetière de l'église l'avis que l'on va lire: «Les membres de la confrérie du Saint-Sacrement commenceront leurs dévotions dimanche, 27 novembre, dans l'église de Saint-Augustin, à six heures et demie du soir!» Les réflexions sont ici bien superflues, il suffit de penser qu'un pareil fait a lieu en Angleterre! — Une autre confrérie existe à Manchester, celle du Scapulaire de la bienheureuse vierge Marie; elle a été fondée il y a cinq ou six ans, et compte environ 1200 membres. C'est ainsi que le Catholicisme vient au secours de l'Angleterre: à ces populations depuis longtems livrées à elles-mêmes par le Protestantisme, le Catholicisme ouvre des cadres où elles trouveront ce qu'aucune association politique ne peut offrir, la règle qui domine les passions humaines, et qui fait de la patience, comme de la résignation, un devoir.

Dans le nord de l'Angleterre on remarque les ASSOCIATIONS DU ROSAIRE VIVANT: ce sont des associations de quinze personnes qui se réunissent journellement pour accomplir ensemble les devoirs de dévotion prescrit par le Rosaire. Cette nouvelle confrérie a reçu l'approbation du Pape. C'est de l'Irlande qu'elle s'est propagée en Angleterre.

Mais ce qui a eu lieu à Preston dépasse tout ce que nous avons encore raconté, nous voulons parler de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur-de-Marie, qui vient de s'y former publiquement et solennellement. On annonça le 16 octobre que les jésuites de Saint-Wilfrid avaient obtenu, de Paris, une lettre d'agrégation, et on expliqua, en même tems, à la congrégation de Preston le but et la règle de la confrérie. Le dimanche, 30 du même mois d'octobre, fut fixé pour son établissement. En une quinzaine de jours, 1,200 membres

étaient déjà inscrits. Le clergé fut au confessionnal le vendredi, le samedi toute la journée, et le dimanche matin : 1,150 pénitens se présentèrent. Le dimanche près de mille personnes communiaient à Saint-Wilfrid. A l'une des messes il y eut 670 communions. On vit plus de 600 personnes, la croix sur la poitrine, s'approcher de la table sainte pour se mieux consacrer à la sainte Mère de Dieu. C'était des hommes de tous les âges, des vieillards et des jeunes gens, des femmes et des jeunes filles qui venaient se placer sous le patronage de Marie. Après l'Évangile, on lut la lettre d'agrégation. Au salut, les hommes et les enfants, membres de la confrérie, au nombre de 300, marchant deux par deux, avec des cierges allumés, sortirent d'abord de la sacristie et se placèrent autour du chœur. Ils étaient suivis d'ecclésiastiques et de 6 à 7 prêtres. On lut d'abord l'acte de consécration au très-saint et immaculé Cœur de Marie; il fut répété, par toute la congrégation, avec les marques d'une sincère piété. L'église était pleine, et l'émotion universelle. Il y a, maintenant, à Preston 1,400 membres de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur-de-Marie.

On remarquera que jusqu'aujourd'hui, le voisinage du protestantisme avait, pour ainsi dire, glacé, même chez les Catholiques anglais, la dévotion à la Vierge, qu'on a peu vu, depuis le Protestantisme, des tableaux de la Vierge dans les églises ou chapelles catholiques, et qu'on ne peut attribuer cette expansion de tant de cœurs, envers la protectrice des Chrétiens, qu'à l'expansion même et à la renaissance du Catholicisme en Angleterre. La foi dans ce pays commence, pour ainsi dire, à respirer à l'aise; et quoi de plus simple et de plus touchant? Les Catholiques, donnent l'exemple aux Protestants, de retourner à la mère des Chrétiens, des vrais Chrétiens. Les confréries se forment dans les églises; encore un peu de temps, elles en sortiront; nous savons déjà que les Trappistes parcourent tous les environs de leur monastère en costume de l'ordre. Les confréries, en se multipliant dans la Grande-Bretagne, ramèneront ce pays au culte public du Catholicisme. Dès que les Catholiques font de si nombreuses processions dans les églises, dans la patrie des cortèges et des cérémonies politiques, il est impossible qu'on leur refuse longtemps ce qu'on accorde aux chartistes et à toutes les associations; nous le répétons, dans le mouvement de progrès du Catholicisme en Angleterre, les confréries qui s'y recrutent par milliers de membres, ne se ferment les églises que pour en sortir!

SUISSE.

—Il nous semble qu'un succès digne d'envie pour les gens de bien est d'obtenir d'un pouvoir suspect des garanties pour les institutions fondamentales de la société. Lorsque les voix de la presse religieuse et morale, attaquant tous les jours une autorité qui vacille entre le bien et le mal, forcent cette autorité à se tourner définitivement au bien, la presse religieuse gagne sa cause; elle a réveillé dans le pays des convictions qui s'endormaient, elle a frappé des ennemis qui s'arrangeaient dans l'ombre, elle a jeté des clartés vivifiantes dans l'esprit de ceux qui ont en main les rênes de l'administration; il lui suffit de continuer sa tâche pour obtenir une complète victoire. La presse, dans l'accomplissement de ce devoir, sera insultée, outragée, calomniée peut-être; mais les salutaires paroles qu'elle jettera à travers les imprécations mêmes des ennemis, plaideront pour son honneur et justifieront ses indignations. Courage donc pour ceux qui luttent, et pour ceux qui voient déjà la tête de l'opinion se plier au joug de la vérité. Courage pour ceux dont le labeur n'est encore que fatigues, et pour ceux dont les efforts recueilleront, dans le progrès des esprits, un commencement de rémunération. La *Gazette du Simplon*, fondée dans un pays encore tout catholique, ne pouvait tarder à recevoir un prix de ses plaidoyers en faveur de sa foi menacée: ce prix, il nous a paru qu'elle le trouvait dans les paroles prononcées par le président du grand conseil du Valais, à l'ouverture de la session de novembre.

«Très honorés Messieurs, a dit ce magistrat, la période dont nous venons de parcourir la plus grande partie, a fourni bien des phases différentes. Dévouement et confiance d'abord pour le pouvoir supérieur, puis ensuite des reproches, celui-ci entre autre bien grave et injuste, bâtons-nous de le dire, que la religion en danger n'avait pas reçu tout l'appui qui lui était dû. Des propos et des écrits imprudents ont, il est vrai, été tenus et mis au jour; mais pouvait-on rendre le pouvoir responsable de ces écarts? et, du reste, de là à un danger pour la religion, quelle distance immense! Aucun homme sensé et de bonne foi n'a cru à ce danger. Non, non, très honorés Messieurs, la religion catholique ne court aucun péril chez nous; elle est impérissable dans un pays tel que le nôtre; tout le peuple, toutes les classes de la société, les autorités de tout rang et de tout ordre se grouperaient et ne formeraient qu'un seul homme pour la défendre, si elle en avait besoin.

«Le gouvernement a rendu publics sa conduite et ses sentiments à cet égard, de manière à faire taire la malveillance et à rassurer les gens de bien. Les tribunaux ont aussi fait leurs preuves, tout en n'ayant pas laissé non plus des manifestations répréhensibles d'une autre espèce, se produire impunément. Les populations de leur côté fournissent aussi leur témoignage d'attachement à la religion de nos pères particulièrement dans ce fait que le pays étant en demeure d'établir des écoles, beaucoup de communes en créent à grands frais et placent à la tête, pour les diriger, des instituteurs religieux qu'elle font venir des contrées plus avancées que nous sur cette matière.»

Nous savons, et la *Gazette du Simplon* n'ignore pas que des paroles, quelque solennelles qu'elles soient, demandent à être accompagnées d'actes; les catholiques du Valais, après avoir obtenu l'hommage des protestations du grand conseil, ont à exiger autre chose: la parfaite conformité de l'exercice

journalier du pouvoir avec ces authentiques promesses.—Ils sauront poursuivre une œuvre si courageusement et si heureusement commencée.

Nous lisons dans la même feuille:

«Après une longue et orageuse discussion, 48 voix contre 24 ont décidé que l'évêque aurait un suppléant au grand conseil, et que ce dernier serait nommé par le clergé du Haut-Valais.

«La question se trouve ainsi résolue par une imposante majorité, dans le même sens que nous l'avions prévu, au plutôt telle qu'elle pouvait être raisonnablement comprise d'après l'esprit et la lettre de notre constitution.»

Cependant un violent conflit a eu lieu à ce sujet. La majorité du grand conseil a dû entendre une vive protestation. Le *texte et l'esprit* de la constitution sont le thème des discussions les plus ardentes. Des pétitions se signent dans le public pour soutenir la résolution adoptée par le conseil. La *Gazette du Simplon* aura soin de nous instruire des suites de cette affaire.

SYRIE.

—Le comité central de Terre-Sainte et de Syrie vient de publier le compte rendu de ses œuvres pendant la première année de son existence, depuis le 5 juillet 1841 jusqu'au 5 juillet 1842.

Il commence d'abord par rappeler, en ces termes, au milieu de quelles circonstances il a pris naissance. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ses nobles et éloquentes paroles:

«Il y a à peine deux années écoulées, qu'un cri de guerre parti des montagnes du Liban vint faire tressaillir la France et fixer son attention sur des contrées placées, depuis des siècles, sous son protectorat. Les populations chrétiennes de la Syrie, lassées du joug pesant de Méhémet-Ali, venaient de se soulever contre leur oppresseur, et pendant deux mois consécutifs, les forces du pacha d'Égypte allèrent se briser devant le courage et les efforts héroïques des Maronites. Habités à une protection qui ne leur manqua jamais de notre part, la première pensée des Maronites fut de tourner leurs regards vers la France; et ils implorèrent en effet son appui, notamment par une lettre collective de leurs chefs, adressée à l'ambassadeur de France à Constantinople. La France avait alors les raisons les plus puissantes pour intervenir dans cette lutte; il lui appartenait de tendre une main secourable à de généreuses populations qui lui étaient profondément dévouées; l'apparaître, au milieu d'elles, comme protectrice et médiatrice; et en agissant ainsi elle trouvait en Orient la position qui lui convenait, sans toucher aux droits et sans froisser les intérêts d'aucune puissance. Mais le ministère d'alors se tut; il se confina dans la retraite, et bientôt après fut signé, sans lui, le traité du 15 juillet, qui consumma son isolement et vint porter un coup funeste à notre influence dans le Levant.

«C'est alors que des hommes sincèrement attachés à la foi de leurs ancêtres et aux intérêts de leur patrie commencèrent à se préoccuper vivement de ce mouvement qui tendait à déplacer l'influence française dans la Palestine et dans la Syrie; ils virent avec inquiétude les efforts tentés pour remplacer dans ces provinces le vieux protectorat de la France par une protection nouvelle; il leur sembla que des dangers sérieux menaçaient les antiques croyances de leurs frères dans les lieux qui furent le berceau du christianisme, et le pavillon britannique arboré sur les rivages étouffés de la Syrie leur apparut comme un avertissement en quelque sorte providentiel. On songea donc aux moyens de neutraliser les funestes conséquences qui pouvaient résulter de ce changement de situation, et c'est ainsi que naquit la pensée de créer une œuvre qui aurait pour effet, par une action généreuse et constante sur les chrétiens de la Palestine et de la Syrie, de conserver à la France la part d'influence qu'elle exerça toujours dans ces contrées.

«Telle est l'origine de l'établissement du Comité de Terre-Sainte et de Syrie.»

Une fois constitué, et né ainsi de la force et de la nécessité des événements le comité s'empressa d'appeler la bénédiction du clergé sur ses travaux, et avant de rien entreprendre, il s'adressa aux évêques pour leur faire connaître le but qu'il se proposait et la direction uniquement catholique qui devait présider à ses efforts. Plus de 45 archevêques et évêques accordèrent leur haute adhésion à une entreprise aussi noble et aussi chrétienne, et depuis ce jour, l'action du comité ne s'est pas ralentie: l'œuvre est déjà établie dans vingt départements, elle est commencée, dans douze autres, et elle sera constituée bientôt dans un plus grand nombre. 13,072 fr. ont été recueillis, et voici l'emploi d'une partie de ces fonds: il prouve à la fois et combien cette œuvre est utile et combien elle est dirigée par un zèle éclairé et par un véritable patriotisme:

1 ^o Jérusalem; Envoyé directement aux PP. de Terre-Sainte pour les aider à se maintenir dans la garde des Saints-Lieux.	2,000 fr.
Aux mêmes par le T. R. P. Joseph-Marie d'Alexandrie.	1,000 fr.
Aux mêmes par le P. J.-B. de Mongella.	3,000 fr.
Employé en frais de restauration et d'expédition d'un tableau offert par M. le marquis de Pastoret.	102 fr.
2 ^o Pour le Liban: Envoyé au Patriarche Maronite du Liban, pour secourir les malheureux Chrétiens de la montagne, victimes de la cruauté et des dévastations des Druses.	1,000 fr.
3 ^o Pour le Mont-Carmel: Remis, à Paris, au frère Jean-Baptiste du Mont-Carmel, pour poser la première pierre et contribuer à l'érection d'un monument à la mémoire des Français massacrés par les Turcs dans les hôpitaux du Carmel, en 1299.	200 fr.
Employé en frais de restauration et d'expédition d'un tableau offert par M. le marquis de Pastoret.	210 fr.

40 Pour l'évêque diocésain de Babylone : Remis, à Paris, à Mgr. l'évêque de Babylone et d'Ispehan, pour les besoins des Catholiques de la partie de son diocèse qui s'étend sur la Syrie. 500 fr.

Total des sommes votées. 8,112 fr.

Après des résultats aussi heureux, obtenus en si peu de temps et au milieu des innombrables misères qui couvrent la France, le succès de cette œuvre catholique et nationale n'est pas douteux. Qu'il nous suffise, pour lui garantir la sympathie et le concours de tous les nobles cœurs, de citer ces dernières phrases qui dessinent le double but que se propose le comité : " l'un, « religieux, de défendre, de protéger les catholiques de Palestine et de Syrie, « d'aider à soutenir les églises, à relever les couvens, à maintenir le Saint-Sé- « pulchre et les lieux consacrés, contre les envahissemens, le prosélytisme « et l'argent des schismatiques et des protestans, contre la barbarie, les ava- « nies et les violences des infidèles ; l'autre, national, de conserver, dans les « contrées où, il y a cinquante ans, notre nom et notre protectorat étaient seuls « connus, le souvenir de notre foi, l'influence de notre nation, la position « française, qui ne peut manquer de nous appartenir ; et d'y répandre notre « langue, nos écoles, nos Missionnaires, nos Sœurs, et d'exercer par la charité, « par la foi, quelque chose de l'empire que nos pères y avaient exercé par « les armes. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Depuis quelques semaines, le docteur MEILLEUR a continué la visite des districts municipaux qu'il n'avait pu terminer en 1842, pour connaître l'état des écoles de chacun d'eux. Mais comme les conseils municipaux ont refusé leur coopération, telle qu'exigée par l'acte d'éducation élémentaire, nous ne voyons, dans la continuation de la visite de surintendant, qu'une affaire de forme ou de zèle, surtout lorsque souvent il se transporte de paroisse en paroisse, et puisque malheureusement, les écoles n'ont pas d'existence légale, vu le refus des conseils municipaux de coopérer avec les commissaires d'éducation, et qu'il n'est tenu d'aller qu'au chef-lieu de chaque district municipal, dont le warden étant au terme de la loi, le président d'éducation, est censé devoir lui donner tous les renseignements nécessaires touchant les écoles de son district. Car la loi n'a pas pourvu au moyen de mettre le surintendant de l'instruction publique en rapport officiel avec les commissaires des écoles ; ils doivent communiquer avec leur warden ou président respectivement, et ce dernier avec le surintendant. D'où il suit que le surintendant n'est nullement tenu de visiter les paroisses, encore bien moins les écoles, les commissaires d'éducation étant, au terme de la loi, les seuls visiteurs des écoles de leurs paroisses respectives dont ils ont la direction absolue et exclusive.

Depuis, nous savons que le Dr. Meilleur, en faisant sa visite, s'est fait un devoir de s'arrêter un peu dans les paroisses qui se trouvaient sur son passage, pour recueillir les informations que le temps et les circonstances lui permettaient de prendre touchant l'éducation, et nous apprenons que partout ses efforts patriotiques sont bien appréciés. Partout il donne le conseil que nous aimons à répéter nous-même aux amis de l'éducation, savoir : de mettre l'acte en opération et d'établir les écoles aussi régulièrement que possible, indépendamment des conseils municipaux, en attendant que cet acte subisse les amendemens nécessaires.

ANGLETERRE.

—Sir Robert Peel, a fait un discours plein d'énergie dans la chambre des communes au sujet du droit de visite, dans lequel il déclare que les ministres ne sont aucunement disposés d'abandonner ce privilège, que l'Angleterre n'a cessé d'exercer. Le Ministre dit entre autres choses : " Je me vois également forcé d'avouer une différence sensible d'opinion entre le gouvernement Anglais et celui des Etats-Unis, sur cette question particulière, et que nous avons communiqué au gouvernement américain avec tout le respect que nous devons aux autorités des Etats-Unis. "

Idem.

—Au départ de l'*Acadia*, on disait en Angleterre, que cette puissance avait été jouée par le traité d'Ashburton, au sujet de la frontière de l'Est, et cette question commençait à faire grande sensation. On pensait que la découverte de cette fraude aurait une grande influence sur les délibérations de la chambre des communes.

Idem.

Assassinat du secrétaire de Sir Robert Peel.—M. Drummond, secrétaire privé de Sir Robert, a été assassiné dans les rues de Londres, le 20 février. Le meurtrier, par erreur, pensait assassiner sir Robert Peel lui-même. M. Drummond laissa Downing street, vers trois heures, avec le Comte Haddington. Après avoir laissé ce dernier, en passant près de Horse Guards, il reçut un coup de pistolet par derrière. L'assassin était tout près de sa victime. Un homme de police qui était près de là accourut au bruit et saisit le meurtrier, au moment où il tirait de son sein un autre pistolet qu'il dirigeait encore sur M. Drummond, mais il le tira cette fois sans l'atteindre, ni aucune personne de la foule. Le nom de cet individu est Daniel M'Naughten, natif d'Ecosse. Il avait sur lui la somme de £15 et un reçu d'une somme de £750 déposée dans une banque d'Ecosse. Il fut conduit en prison. Il dit qu'il avait été tellement tourmenté par les torques, que son esprit en était en désordre, au point qu'il avait été prêt d'attenter à sa vie.

Mr. Drummond vécut cinq jours et mourut des suites de sa blessure. Le jury du coroner rapporta un verdict de meurtre prémédité contre M'Naugh-

ten. Conduit devant Lord Abinger, il dit qu'il n'était pas coupable. Son procès a été remis du consentement du procureur-général.

L'assassin avait pris Mr. Drummond pour Sir Robert Peel, et si ce n'eût été cette méprise, ce dernier serait infailliblement tombé victime de ce meurtrier. Idem.

ALGÉRIE.

—Le *Moniteur Algérien* du 22 décembre donne le résumé suivant des dernières opérations :

" Les résultats les plus décisifs viennent de couronner la campagne entreprise par M. le gouverneur-général le 22 novembre dernier.

" Après l'arrivée de l'armée à Kreschab, elle se subdivisa de nouveau pour achever de parcourir la chaîne de montagnes de Ouenserris, jusqu'à l'oued Ribou, affluent gauche du Chélif, ainsi que l'ancien territoire des Ouled Ouragh, qui servait de refuge aux tribus situées entre ces montagnes et la Mina.

" M. le gouverneur-général, après avoir donné ses instructions aux généraux de Lamoricière et Genty, manœuvra de façon à refouler ces montagnards et les tribus hostiles de la rive droite de la Mina sur les colonnes de ces généraux. Ce qu'il avait prévu arriva ; la grande tribu des Flitas, ne pouvant plus se retirer dans les montagnes, tomba forcément entre leurs mains ; elle capitula, laissant ses chefs au quartier-général du général de Lamoricière.

" Les Béni Ouragh et les Sébil, se fiant aux difficultés de leur terrain, ne se rendirent point sans combattre. Ayant attaqué, le 8 décembre, la colonne du général Changarnier, qui venait de camper sur l'oued Ribou, ils furent vivement repoussés après avoir laissé en notre pouvoir une vingtaine de cadavres et emmené un grand nombre de blessés. Notre perte a été de 2 tués et 7 blessés.

" La colonne sous les ordres du colonel Korte, retardée par les difficultés de sa route, fut également attaquée par les Béni-Ouragh et les habitans des environs des petites villes kabaïles de Matmata, de Mekness et de Besseness. Son arrière-garde soutint un combat acharné, dans lequel on se prit corps à corps ; il ne se termina que par une charge vigoureuse qui balaya le terrain, après avoir tué ou blessé un nombre considérable d'ennemis. La perte fut plus sérieuse que celle de la colonne du général Changarnier, elle fut de 7 tués et de 57 blessés. On eut à déplorer la mort du capitaine d'artillerie Persac, qui sacrifia sa vie pour la défense d'une de ses pièces un instant compromise.

" Abd-el-Kader et plusieurs de ses kalifats assistèrent à ce combat, qui, sans leur présence, n'aurait pas eu lieu, car, quelques heures auparavant, la population était disposée à se soumettre.

" M. le gouverneur-général comprit dès lors que, le foyer de la résistance étant dans ces montagnes, il fallait le détruire. A cet effet, après avoir rappelé son convoi laissé sur le Chélif, il prit, le 16 décembre, les dispositions suivantes : le général Changarnier eut l'ordre de marcher sur les Béni-Ouragh de la montagne et de les aborder par le nord, le 17 au matin, lui-même devait les attaquer en même temps par le sud et par l'ouest ; mais, les difficultés du terrain ayant arrêté les colonnes, l'attaque ne put avoir lieu que vers les trois heures de l'après-midi. Néanmoins la manœuvre de M. le gouverneur-général réussit pleinement, car ces tribus, arculées sur les flancs du grand pic de Cheuba, ne purent tenter qu'une fuite difficile et infructueuse, bientôt arrêtée par le goum de Sidi el Arribi, qui avait rejoint le gouverneur.

" Alors on vit arriver au quartier-général Sidi Mohammed ben Adji, chef des Béni-Ouragh et des Kabaïls de la montagne, implorant la pitié de M. le gouverneur-général et se soumettant à toutes les conditions qu'on voudrait lui imposer. Il dépeignit d'une manière énergique la détresse des populations pour lesquelles il demanda grâce.

" M. le gouverneur-général, en cette occasion solennelle, tenant à détruire la réputation de cruauté que nous avait faite Abd-el-Kader, défendit le pillage qui ne nous eût livré que du butin, et préféra la clémence, qui nous fera des amis de ces populations abusées. Aussitôt les Kabaïls vaincus revinrent sur leur territoire, et leurs chefs se mirent à la disposition du gouverneur.

" Cette opération est de la plus haute importance : elle démontre aux Arabes que, nul refuge n'est inaccessible à nos colonnes ; elle a détruit l'insurrection de l'Ouenserris, qui peut être considéré comme à nous, et découragera les tribus réfractaires, qui, dans la crainte d'être atteintes comme les Flitas et les Béni-Ouragh, imiteront leur exemple.

" La garnison de Miliana achevera, par quelques apparitions dans ces montagnes, de terminer cette affaire, que M. le gouverneur n'espérait mener à bonne fin qu'au printemps prochain.

" Le général Changarnier est resté avec sa colonne devant Mostaganem, pour se porter sur les points qui pourraient être de nouveau menacés.

" S. R. le duc d'Annam, investi du commandement de la colonne principale, est parti le 18 décembre du camp de Sidi-el-Djoudze, par l'oued Ribou, pour ramener à Médéah, à Blidah et à Alger les troupes tirées de ces places. A son arrivée à Blidah S. A. R. prendra, pendant l'absence du général Changarnier, le commandement des provinces de Médéah et Miliana."

INDES.

—La mallo de l'Inde a apporté des nouvelles du 1er décembre. La retraite des troupes anglaises de l'Afghanistan à travers les défilés de Khyber, s'était complétée le 7 novembre. La première division, commandée par le général Pollock, a fait sa retraite sans difficulté. La seconde, commandée

par le général McCaskill, n'a pas été aussi heureuse, par suite de sa négligence à s'emparer des hauteurs qui dominent la partie la plus dangereuse du défilé. Les montagnards étaient sur leur garde, et voyant la division embarrasée dans ses mouvemens près d'Ali Musjid, ils firent, pendant la nuit du 3, une attaque sur les bagages dont une quantité énorme tomba entre leurs mains. Pendant l'attaque, deux officiers anglais furent tués, plus de 100 Sepoys et beaucoup d'autres personnes de l'arrière garde, furent tués ou blessés. Deux canons anglais furent pris par l'ennemi, mais l'un de ces canons fut repris le lendemain matin, ainsi que le train de l'autre, les montagnards n'ayant pu enlever que la pièce. Hormis cela, rien d'important ne troubla la marche des troupes, depuis Jellalabad jusqu'à Pashawur. La troisième division, commandée par le général Nott, arriva le 6 à Jumrod, station de la frontière, sur le territoire Sikh.

La retraite des Anglais de Cabul a été précédée d'une foule de dévastations, et, entre autres, de la destruction du célèbre bazar de cette capitale. Cet acte de vandalisme, commis sur l'un des plus beaux monumens de l'Asie, est sévèrement flétri par beaucoup de journaux anglais eux-mêmes. Le prétexte de cet acte de barbarie, c'est que ce bazar aurait été le théâtre des indignités commises sur le corps de sir W. Mac-Naghten, envoyé britannique, après sa mise à mort par Akhbar Khan. Ce dernier paraît, du reste, avoir perdu son influence dans le pays, car l'assassinat commis par ses ordres sur l'envoyé britannique et ses perfidies vis-à-vis des troupes anglaises, lui ont ôté toute chance de pouvoir être reconnu pour chef par le gouvernement anglais. Il s'est retiré à Balk. Les principaux meneurs des tribus des environs de Cabul ont reconnu pour leur souverain le Schah Poora, l'un des fils du Schah Soojah, en faveur duquel les généraux anglais consentirent à laisser intacte la forteresse de Bala Hissar, afin que le nouveau souverain de leur fabrique pût s'y réfugier en cas de péril.

Mais Jallalabad, Ali Musjid, et tous les autres forts du Khyber, ont été démolis, par les troupes anglaises. Des trophées de diverses sortes ont été apportés à Cabul, entre autres vingt canons. Un canon colossal qui, à cause de son poids énorme, avait d'abord été abandonné en route par le général MacCaskill, fut trouvé par l'arrière garde, qui le fit sauter en pièces, pour empêcher que les indigènes ne remportassent en triomphe, dans Cabul, cette pièce que Lord Ellenborough avait exprimé publiquement le désir d'avoir dans l'Inde anglaise.

Le gouverneur général a ordonné la mise en liberté de tous les prisonniers Affghans, y compris Dost Mahomed et ses femmes. Il a révoqué tous les officiers politiques de Scinde Beloochistan. Il n'y aura plus dans ces contrées qu'un établissement militaire dont Sir Charles Napier aura le commandement.

Le gouverneur général se préparait aussi, dit-on, à introduire la navigation à vapeur dans l'Indus et le Sutlej. Il attendait pour le commerce anglais de grands bénéfices de cet essai.

En attendant, il avait donné des ordres pour préparer une revue magnifique des troupes qui revenaient de l'Afghanistan. Elles devaient passer sous des arcs de triomphe, et autres emblèmes dans l'exécution desquels on se proposait de déployer une magnificence sans pareille.

Océanie.

Les Iles Marquises.—La Presse annonce que, d'après une décision du ministre de la guerre, la garnison française des îles Marquises sera composée d'un bataillon d'infanterie de 700 hommes, et de deux compagnies d'artillerie. La frégate *Danaë* et la corvette l'*Aube* doivent transporter ces troupes, avec des armes et des munitions.

De son côté, le *Journal des Débats* du 5 janvier annonce que le capitaine Bruat a été nommé gouverneur des îles Marquises, aux appointemens de 60,000 fr. par an. Ces faits indiquent que le gouvernement a l'intention d'utiliser sérieusement cette nouvelle acquisition dans l'Océan Pacifique.

ÉTATS-UNIS.

Une naïveté indienne.—Dernièrement un Indien fut condamné à trente jours de prison à Bangor, dans l'état du Maine. Le lendemain de sa condamnation, sa femme se présenta au géolier avec ses quatre enfans pour partager la sentence de leur mari et père. Elle avait supposé qu'en divisant les trente jours de prison entre six, cela ne ferait que cinq jours pour chacun et qu'après ce laps de tems son mari pourrait recouvrer sa liberté.

Le prophète Miller.—Ce personnage prêche en ce moment, à Philadelphie, dans le musée chinois, (1) lieu singulièrement choisi pour un prophète. N'importe, plus de 7 mille spectateurs se pressent, dit-on, pour l'entendre, et ses prédictions ont tourné les têtes d'une quantité de femmes qui laissent là tous les soins du ménage et vendent jusqu'à leur mobilier, pour pouvoir la faire courir et bonne. Prophète Miller, si la fin du monde vous fait défaut en avril prochain, sauvez-vous, ou prenez garde d'avoir prédit juste pour votre cou.

LA FEMME BLANCHE DES MARAIS.

II.

LA LEGENDE.

Noël Torrec ou Chantepie, comme on l'avait surnommé à cause de son gai caractère, était le fils d'un ami de Toussaint. Il demeurait d'ordinaire près de la vieille mère de ce dernier, au petit fief de Gourlé, de l'autre côté des marais. Bien que la distance de Gourlé au château de Malestroit fut

considérable, Noël montait souvent un bidet du pays, pour aller porter des mâcres, produit de sa pêche, ou mieux de sa moisson, à la dame de Malestroit, si belle et si bonne pour ses vassaux. En ces occasions, il passait la journée avec Toussaint, son Mentor, dont l'esprit simple, grave et un peu timide, s'étonnait parfois en mesurant l'intelligence précoce et l'enfantine intrépidité de son élève.

Noël quittait le château vers la brune, il retrouvait son chaland attaché aux saules de la rive et traversait le marais par la nuit la plus noire, comme il l'eût fait en plein jour. Le marais était son domaine; il eût indiqué, les yeux fermés, la place exacte de chaque tournant. Lui seul, peut-être, aurait pu dire, à une brasse près, la distance à laquelle on pouvait s'approcher impunément de ce terrible gouffre de Trémulé, au-dessus duquel planait ce spectre gigantesque que les paysans nommaient la *Femme Blanche*.

Toussaint, tout en galopant sur la route de Redon, avait laissé son esprit à Malestroit. Il pensait douloureusement aux périls qui menaçaient Noël, demeuré à la merci de Plélan, pour qui le incurie était un passe-temps et un plaisir. Marguerite elle-même, préoccupée qu'elle était par son malheur, songeait parfois à l'intrépide enfant qui s'était dévoué pour la sauver.

—Nous pouvons ralentir notre course, Madame, dit enfin Toussaint; Noël Torrec est entre nous et les huguenots. Il les empêchera de nous suivre.

—Pauvre jeune homme! murmura Marguerite. Les gens de Rohan sont impitoyables... s'ils allaient le tuer!

Toussaint tressaillit et se sentit pâlir.

—Ils sont impitoyables en effet! murmura-t-il d'une voix sourde.... Madame, il faut nous recueillir et prier au fond du cœur, car Dieu seul peut sauver ce généreux enfant.

Toussaint se découvrit et commença une oraison à voix basse. La dame de Malestroit l'imita. Puis tous deux poursuivirent leur route en silence, au milieu d'une nuit sans lune, et guidés seulement par la parfaite connaissance que Toussaint avait du pays.

—Monseigneur, dit Chantepie à Guy de Plélan, lorsque les derniers hommes d'armes eurent passé la trappe du souterrain de Malestroit, la recherche peut être longue. Vous plairait-il, pour charmer l'ennui de l'attente, vider quelques flacons?

Guy frappa sur le broc qui était à côté de lui sur la table.

—Fi! reprit Noël Torrec en souriant avec mépris. Ceci est vin de vassal. Je connais une cachette où Guibert de Malestroit, père de messire Amaury, mettait son vin de Gascogne. Je puis vous fournir à l'instant un flacon centenaire, Monseigneur.

—Gauthier, dit Plélan à l'une des deux sentinelles, prends cet honnête garçon par le bras, et mène-le chercher le flacon qu'il m'annonce... Va, Chantepie, mon ami; je boirai volontiers de ce bon vin à ta santé.

Noël tendit en souriant sa main à la sentinelle. Bien que Plélan observât attentivement, il ne put découvrir aucun signe d'humeur ou de désappointement sur son gai visage.

—Cet enfant est sincère, se dit Plélan en le suivant du regard. Il m'a donné la vraie piste de Madame Marguerite, et je vais enfin tenir cette fière châtelaine en ma puissance. Ah! Malestroit, Malestroit! toi qui m'as humilié, vaincu, déshonoré, que me donneras-tu pour que je te rende ta femme et ton héritier?

Chantepie entra en ce moment avec la sentinelle, qui portait un panier de flacons poudreux et humides. L'œil de Plélan s'anima à cette vue:

—Garçon, dit-il, tu es fait pour servir un gentilhomme. Veux-tu être mon page?

Noël s'inclina respectueusement.

—Votre page et votre échanson, Monseigneur, répondit-il en versant à Plélan une ample rasade.

Plélan but; Chantepie versa de nouveau, et Plélan but encore. Quand le premier flacon fut vide, Plélan tira son coutelas et brisa le goulot de la seconde bouteille.

—Oh! oh! dit-il d'une voix déjà rendue rauque par un commencement d'ivresse, ce coquin de papiste, Guibert de Malestroit, se connaissait en vins, sur ma parole! Verse, Ganymède... à moi d'abord... puis à ces braves, tant qu'ils en voudront... puis à toi, mon fils... puis au diable s'il en veut!... A propos de diable, n'ai-je point vu remuer le portait de cette sorcière maudite?

Il montra Ermengarde, dont le sévère et mélancolique visage semblait en effet s'animer aux vacillants reflets de la lampe.

—Silence, par pitié pour vous-même! murmura Noël en affectant une subite épouvante.

Et pourquoi silence! demanda rudement le huguenot.

—N'avez-vous donc jamais entendu parler de la femme blanche des marais, Monseigneur? demanda Noël à son tour, au lieu de répondre.

—Si fait, mais que m'importe cela?

—Ermengarde a trouvé moyen jusqu'ici de protéger sa race, dit l'enfant d'une voix grave, et bien des ossemens couvrent le sable au fond du toutnant de Trémulé.

Guy de Plélan éclata de rire.

—Mort de ma chair! s'écria-t-il, je promets à la sorcière de joindre mes ossemens à ceux dont tu parles, quand il me viendra fantaisie d'engager avec elle un combat naval... Jusque là, buvons!... Or ça, Chantepie, mon joyeux page, je veux parier que tu sais quelque ballade?

(1) On sait que le prophète a été chassé de là depuis cette date.

—Je n'en sais qu'une, Monseigneur.

—Laquelle ?

—Une vieille légende que m'enseignait un serviteur de messire Amaury.

—Que dit-elle, la légende ?

—L'histoire de la femme blanche.

—Toujours la femme blanche !... n'importe ! Il me plaît de savoir quelle grimace fera madame Ermengarde en écoutant ce récit de ses faits et gestes... Remplis les coupes, et dis-nous ta ballade.

—Que votre volonté soit faite, Monseigneur !

Chantepie versa rasade au capitaine et à ses deux hommes d'armes. Ensuite, sur l'ordre de Plélan, qui craignait toujours une invasion, il se plaça au milieu d'eux, et se prit à réciter, d'une voix lente et monotone, une prose cadencée et sans rimes, où quelque poète rustique avait consigné l'histoire de Madame Ermengarde de Malestroit.

LEGENDE DE LA FEMME BLANCHE.

«Les gens de Malestroit feront dire des messes, ils prieront à la chapelle, ils prieront à l'église paroissiale tendue de noir, car madame Ermengarde est morte, morte au tournant de Trémeulé.

«Hervé, notre seigneur, est fils d'Alain de Malestroit ; sa fille, quand elle était encore du monde, avait nom Ermengarde.

«Il n'y avait point à Nantes, la grande ville du riche duc, il n'y avait point à Rennes, qui est la capitale du pays breton, il n'y avait point ailleurs de dame ni de demoiselle qui put disputer le prix de la beauté à la fille de Malestroit.

«Les seigneurs suivaient de loin sa noire haquenée, en disant : «Qui sera son époux ?» Puis ils se regardaient avec des yeux farouches, et leurs gantelets d'acier retentissaient en touchant la poignée de leurs dagues.

«Le duc François mourut ; madame Anne eut la Bretagne en héritage ; on vit des hommes d'armes de France chevaucher sur le pays breton.

«Hervé vit cela et dit : «Je ne veux pas ?» Il suspendit à son flanc sa bonne épée, et ses vassaux se rangèrent autour de lui.

«Ils allèrent, au nombre de cent hommes portant la lance, jusqu'à la ville de Redon, où coule la rivière de Vilaine.—Il y avait à Redon des hommes d'armes de France qui les reçurent vaillamment.

«On combattit. Malestroit fut vaincu. Ce fut la veille de la Chandeleur.

«Ermengarde avait quitté le château et passé les marais. Elle attendait son père au sief de Gourla. Malestroit revint, suivi de près par les gens du roi de France.

«—Seigneur, dit à Hervé le capitaine français, tu es faible ; nous sommes forts. Mes soldats ont pris ton château. Je vais forcer ton dernier asile. Donne-moi ta fille, Ermengarde la belle, dont je serai mon épouse, et mes hommes d'armes reprendront le chemin de Redon ;—et je te rendrai ton château.

«Hervé avait monté sur la muraille du manoir pour entendre le capitaine français. Il alla trouver sa fille et lui dit :—Le Français t'aime et il est le plus fort, mais ta volonté sera faite.

«Monseigneur, répondit Ermengarde la belle, un homme n'aura point ma main, parce que j'ai donné mon cœur à Dieu.

«Le Français entra en grande fureur. Il fit une brèche à la faible muraille du manoir et entra. Les serviteurs de Malestroit moururent, ils moururent jusqu'au dernier.

«Alors Ermengarde saisit le bras de son père et l'entraîna vers les marais.

«Sur le rivage, il y avait trois chalands. Hervé monta sur l'un et Ermengarde le poussa du pied au large, malgré son père qui l'appelait. Elle monta sur le second et quitta la rive.—Le capitaine français et ses gens, qui accouraient à la poursuite du fugitif, s'entassèrent dans le troisième.

«Il n'y avait ni rame, ni perches dans le chaland d'Hervé. Ermengarde les en avait retirées. Le chaland s'en alla à la dérive vers les bas-fonds du haut marais.—La fille de Malestroit envoya à son père un baiser d'adieu et nagua vers le courant de l'Oust, qui formait une ligne blanche au milieu des eaux vertes du lac.

«Le français restait indécis. Lequel poursuivre ?—Ermengarde était assise à la poupe de son chaland. Elle souriait et semblait appeler le Français du regard. Le Français fit pousser vers Ermengarde la helle.

«Le sourire d'Ermengarde s'épanouit davantage. Elle donna quelques coups de rame. La proue de sa barque toucha le courant de l'Oust, et, vibrant aussitôt, se mit à suivre la rapide rivière.—Ferme sur vos avirons ! cria le Français. Gagnons, nous aussi, le courant.

«Il gagna le courant. Le crépuscule du soir tombait. On entendait au loin un bruit sourd, incessant, inexplicable.—Quel est ce bruit ? demanda le Français. Nul, à son bord, ne sut lui répondre.

«Ce bruit, c'était le tournant de Trémeulé, au dessus duquel ne planait point la femme blanche.

«Le chaland d'Ermengarde la belle fendait l'eau comme une flèche fend l'air. La barque du Français le suivait de près. Le bruit du tournant n'était plus si sourd, ni si lointain :—il était éclatant et terrible.

«Tout à coup, le Français vit Ermengarde se mettre à genoux et prier. Puis, elle fit un signe de croix et demeura immobile.—Ferme sur vos avirons ! cria le Français.

«Son chaland bondit et toucha presque la barque d'Ermengarde la belle.

«Mais en ce moment la barque d'Ermengarde la belle tourbillonna et disparut. Elle avait atteint l'entrée du tournant de Trémeulé, dont l'écume

blanchâtre et lumineuse entourait déjà le Français.—Arrière ! cria le capitaine.

«Il n'était plus temps. Le tournant saisit la barque, la fit pirouetter une seconde et la précipita, broyée, au fond du gouffre.»

Chantepie s'arrêta. Plus il avançait dans sa ballade, plus sa voix devenait monotone et voilée. Il avait son projet.

Les trois huguenots avaient continué de boire, et, complètement ivres, ils avaient mis leurs têtes sur la table. Mais, avant de se livrer au sommeil, Plélan, par un dernier éclair de raison, avait ordonné aux deux sentinelles de saisir chacun une main de Noël. Lui-même tenait son bras passé dans la ceinture de l'enfant.

Noël, ainsi serré de près, voulut voir jusqu'à quel point était profond le sommeil de ses gardiens. Il cessa de parler ; mais un grognement de Guy lui prouva que son nouveau maître avait besoin d'être bercé encore, et il reprit aussitôt :

«Voilà pourquoi les gens de Malestroit prieront et pleureront dans la chapelle tendue de noir. C'est parce que madame Ermengarde est morte, morte au tournant du Trémeulé.

«Les Français périrent et messire Hervé fut sauvé.

«Depuis ce jour,—qui ne l'a vu ?—madame Ermengarde revient chaque soir planer au-dessus du gouffre qui fut son tombeau. Elle revient, parce que sa mort fut volontaire, et qu'elle sauva ainsi son père au moyen d'un péché.

«Elle revient.—Les gens de Malestroit prient depuis bien longtemps pour elle ; mais qui peut dire quel tems Dieu a mesuré pour l'expiation de sa faute ?

«Elle revient ;—et, si un Malestroit se trouve en danger sur le marais, par une nuit de tempête, elle éloigne sa barque du tournant de Trémeulé ; mais si un ennemi de sa maison s'approche et ose braver, après le coucher du soleil, son terrible voisinage, elle étend son long bras de brouillard, et attire la barque avec une force invincible.

«Puis elle la tord comme une poignée de chaume, et jette ces informes débris aux profonds abîmes du tournant.

«Les gens des marais la craignent et saluent de loin sa forme gigantesque. Ceux qui l'ont approchée d'assez près pour toucher sa robe diaphane étaient des gens hardis et téméraires. Ils n'ont point revu l'herbe verte du rivage et leurs os sont semés comme des cailloux au fond du courant de l'Oust.

«Ceci est la légende de la femme blanche qui garde, la nuit, le tournant de Trémeulé.»

Depuis quelques minutes, la voix de Noël faiblissait insensiblement. Après ces derniers mots. Il continua de faire entendre un murmure indistinct et sans cesse décroissant.

Pendant cette deuxième portion de son récit, le matois enfant n'était pas resté oisif. Rapprochant doucement les mains des deux soldats qui le tenaient à droite et à gauche, il avait dégagé les siennes avec des précautions infinies, et mis à leur place les deux mains de messire Guy lui-même qui dormait d'un sommeil de plomb. Cela fait, il emprunta le poignet d'un des gardes, et coupa sa ceinture, qui resta suspendue au bras du capitaine.

Il était libre, et ne put s'empêcher de faire un bond de joie ; mais craignant le retour prochain des gens d'armes engagés dans le souterrain, il réprima toute imprudente manifestation, il descendit aux écuries où il sella un cheval, pour partir bientôt au galop.

Quand Guy s'éveilla le lendemain matin, il fut fort surpris de sentir ses deux mains serrées comme dans un étou. Ses deux hommes d'armes, de leur côté, ne furent pas médiocrement étonnés de se retrouver face à face avec leur chef, devant une douzaine de flacons décapités. Leurs idées, vagues et indécises comme toujours le lendemain d'une orgie, résistaient obstinément à tout effort tenté pour les mettre en ordre. Ils se regardaient tous les trois ébahis.

Enfin, Guy reprit souvenir de ce qui s'était passé la veille.

—Qu'avez-vous fait de Chantepie ? demanda-t-il tout à coup.

Ce fut pour les soldats un trait de lumière. Ils parcoururent la salle du regard et baissèrent la tête.

—Mort de mes os, cria Plélan, le drôle nous a échappé ! Je devine maintenant. Il était d'accord avec la dame de Malestroit, et nos hommes d'armes vont revenir les mains vides.

Le jour commençait à poindre, lorsque Toussaint et Marguerite de Guer atteignirent les bords des marais de l'Oust. Leurs chevaux, rendus de fatigue, se couchèrent épuisés sur l'herbe humide.

La dame de Malestroit, en mettant pied terre, s'élança vers son fils que Toussaint tenait toujours dans ses bras, et le pressa violemment sur son cœur.

—Que pourra faire Amaury de Malestroit pour payer votre dévouement, Toussaint ? dit-elle, en adressant au fidèle serviteur un regard de reconnaissance. Vous lui avez sauvé tout ce qui est cher en ce monde.

—Sauvé... répéta Toussaint avec un air de doute et d'hésitation ; Dieu le veuille !

Il se courba et approcha son oreille.

—C'est le pas d'un cheval ! murmura-t-il. Dans dix minutes, il nous aura rejoint.

—Que dites-vous ? s'écria Marguerite épouvantée ?

— Il faut que nous nous embarquions sur-le-champ, Madame. Quand nous serons sur l'autre bord, et que j'aurai fermé sur vous la porte de la chambre secrète de Gourla, vous pourrez dire que je vous ai sauvée... pas avant !

Il fit une centaine de pas le long du rivage, et découvrit bientôt un chaland amarré aux saules. Le bateau était vieux et semblait hors d'usage ; l'eau filtrait à travers les ais mal joints. Toussaint hésita un instant, mais les pas du cheval étaient maintenant bien distincts et s'approchaient rapidement. Toussaint sauta dans le chaland, vida l'eau tant bien que mal, et commença à percher de toute sa force, après avoir embarqué Marguerite et son enfant.

A peine avaient-ils quitté le rivage, que le cheval déboucha du chemin pierreux qui conduisait au bord de l'eau, et courut silencieusement sur l'épaisse pelouse qui étouffa soudain le bruit de ses pas. Le jour était encore bien faible. Toussaint vit confusément cheval et cavalier glisser rapidement dans l'ombre, eu suivant les sinuosités du rivage, puis tout disparut derrière un bouquet de saules.

Marguerite de Guer poussa un long soupir de soulagement. Toussaint secoua tristement la tête.

Ils avançaient tristement. Le chaland était lourd et faisait eau de toutes parts. Toussaint se demandait si l'eau ne le gagnerait pas avant de toucher l'autre bord.

La partie des marais où s'étaient embarqués nos fugitifs est la plus difficile à traverser, à cause des langues de terre et des prolongements qu'il faut doubler. Il y avait une grande demi-heure que Toussaint perchait sans relâche, et la sombre ligne que formait la rive droite qu'il venait de quitter semblait à peine éloignée d'un millier de pas. D'un autre côté, le jour ne s'éclaircissait point. Au loin, dans la direction du large, la forme colossale de la femme blanche se distinguait comme en pleine nuit, mais l'ombre restait trop épaisse pour qu'on pût reconnaître le cours de l'Oust.

Bien des années s'étaient passées depuis que Toussaint avait quitté les marais pour devenir l'un des serviteurs du château. Pourtant il n'avait pu entièrement oublier les signes caractéristiques et frappants qui annoncent la venue des brouillards d'automne. Il vit avec effroi des flocons de vapeur blanchâtre et cotonneuse courir le long des bords de son chaland, disparaître puis revenir plus denses et plus ondés. En même tems, les étoiles qui brillaient encore au firmament semblèrent grandir et prirent une teinte blafarde. Le vent cessa tout à coup ; La femme blanche élargit en tous sens ses proportions d'une façon démesurée et voilà en un clin d'œil une moitié de l'horizon.

Toussaint cessa de percher et croisa les bras sur sa poitrine.

— Que faites-vous ? s'écria Marguerite. Pensez-vous qu'il soit prudent ?

— Audace et prudence nous sont également inutiles désormais, Madame, interrompit Toussaint, dont le regard exprimait un morne désespoir. Le ciel m'est témoin que je donnerais de bon cœur tout mon sang pour vous sauver, mais il appartient maintenant à Dieu seul de vous venir en aide.

La dame de Malestroit leva sur lui son œil plein d'étonnement. L'eau du marais était calme et polie comme un miroir.

— Quel danger nouveau peut donc nous menacer ? demanda-t-elle.

Toussaint étendit la main vers l'endroit où se dessinait naguère la forme de la femme blanche.

— Regardez ! dit-il.

Marguerite regarda et se prit à sourire.

— Je ne vois rien, répondit-elle, si ce n'est un rideau de brouillard qui selon le proverbe, nous promet une journée de beau soleil.

Toussaint tressaillit et baissa les yeux. La confiance de sa maîtresse, en ce moment suprême, lui serra le cœur.

— Hélas ! madame, dit-il seulement et à demi-voix, ce beau soleil tardera trop à venir pour que nous puissions le voir.

— Est-il possible ! s'écria la pauvre mère, passant subitement de la sécurité à l'épouvante. Mon fils ! ne pouvons-nous au moins sauver mon fils ?

Toussaint ne répondit point, mais, jetant là sa perche, il se mit à vider l'eau du chaland avec son chapeau de paille.

Pendant qu'il se livrait à cette occupation, la muraille du brouillard approchait. Bientôt le bateau fut entouré d'un voile épais qui cachait à la fois l'eau, la terre et le ciel.

— Je comprends, je comprends à présent ! s'écria Marguerite de Guer en pressant convulsivement son fils dans ses bras.

Toussaint vidait le bateau sans relâche, mais de nouvelles fissures se déclaraient à chaque instant, et l'on pouvait en quelque sorte calculer le moment où le chaland serait inévitablement submergé.

— Tout est fini ! murmura enfin Toussaint en tombant épuisé.

Tant que Marguerite de Guer avait vu travailler son fidèle vassal, elle avait conservé un reste d'espoir. Ce dernier mot fut pour elle comme un arrêt de mort.

Elle se mit à genoux et pria.

Puis, regardant son fils, qui dormait paisiblement sur son sein, elle dit : — Mon Dieu, j'étais une heureuse épouse et une heureuse mère. Que votre volonté soit faite !

Puis ensuite, elle ferma les yeux et attendit la mort.

Toussaint lui, affolé par le danger de sa maîtresse, contemplait d'un air morne l'eau du marais, qui effleurait déjà le plat-bord du chaland.

A ce moment, une voix claire et enfantine, — peut-être la voix d'un pâtre

paissant ses brebis sur la rive, — perça le brouillard, et apporta aux malheureux agonisants les notes joyeuses d'un naïf refrain du pays. PAUL FEVAL.
La suite au prochain numéro.

Appartemens à Louer.

Les personnes qui voudraient louer un ou deux APPARTEMENS CONFORTABLES, Avec une CUISINE séparée, pourront s'adresser à ce bureau pour les renseignements et les conditions.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de L'ÉGLISE DE ST. PHILIPPE, sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même tems présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

L'ARTISAN.

AUX AGRICULTEURS.

A la demande de plusieurs personnes de la campagne, les propriétaires de l'Artisan vont, dans la première semaine du mois d'Avril, agrandir le cadre de leur feuille et en dédier une partie à la publication d'écrits sur l'Agriculture. L'absence d'un journal qui s'occupe de la science agricole, est une lacune dans la presse canadienne. Nous nous offrons pour remplir cette lacune. Si nous recevons de l'encouragement de la part des cultivateurs, nous nous proposons de faire venir d'Europe les journaux qui traitent principalement de l'agriculture, ce qui nous mettra en état de les tenir au courant des progrès que fait cette science, la plus utile de toutes les sciences. Nous ne prétendons pas écrire nous-même sur ce sujet, notre jeune âge et le peu de notions agricoles que nous possédons ne nous permettent pas de prendre un tel engagement. Ce que nous offrirons à nos lecteurs seront des extraits des journaux et de différents ouvrages.

Nous recevons avec remerciement tous écrits, remarques ou extraits que l'on voudra bien nous envoyer.

Le prix de l'abonnement est 7s. 6d. par année outre les frais de poste qui sont de 5s. Le journal paraîtra comme ci-devant, deux fois par semaine.

Les personnes qui voudront se charger de l'agence dans les différentes paroisses, recevront le journal GRATIS.

Toutes les lettres doivent être envoyées franches de port.

HUSTON ET BERTRAND,
Rue Notre-Dame, No. 16, Basse-Ville, Québec.

AVIS.

UNE INSTITUTRICE capable et bien recommandée trouverait de l'encouragement dans la paroisse de RIGAUD. S'adresser à M. le Curé de ce lieu.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces : — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. TRE. DE L'ÉVÊQUÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,